Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261116-B26_100B-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-100

Séance du lundi 16 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize novembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en Salle Multifonctions à Le Cloître Saint-Thégonnec, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 10 novembre 2026
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 31
Nombre de votants : 31

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Guy Pennec, Arnaud Favé, Christine Prigent, Julien Kerguillec, Joëlle Huon, Sébastien Marie, Catherine Tréanton, Pierre Le Goff, Jonas Plusquellec, Valérie Scattolin, Sandrine Delory, Yvon Laurans, Nathalie Barnet, Julie Hamon, David Guyomar, Michael Restier, Alban le Roux, Eric Cloarec, Anne-Lise Jacq, Yvon Denis, Patrick Berger, Pascal Lecomte, Hervé Loussaut, Philippe Adam, Serge Wlodarczak, Bernadette Auffret, Marc Boizard, Stéphane Lozdowski, Anne-Marie Kerviel, Gilles Creach.

Étaient absents excusés : Marion Picart, Joseph Irrien, Sandrine Autret, Hervé Cillard, Gwenolé Guyomarc'h.

Attribution d'un Fonds de Concours « Modes Actifs » à la commune de Sainte-Sève

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°5 "Faciliter les déplacements et développer la multimodalité"

Rapporteur : Arnaud Favé

Dans le cadre du fonds de concours "Modes Actifs" approuvé par délibération n° D24-158 du Conseil de Communauté du 21 octobre 2024, la commune de Sainte-Sève a présenté le projet suivant à Morlaix Communauté :

Sainte-Sève : Sécurisation de la route de Taulé / Résidence Quinquis Huella

Le montant de l'opération est estimé à 99 957,72 € HT, dont **26 928,39 €** sont dédiés aux aménagements cyclables et/ou piétons.

Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Département – Pacte Finistère 2030 – Volet 1 2026	40,00 %	40 000,00 €
Morlaix Communauté (Fonds de Concours Modes Actifs)	**8,08 %**	**8 076,24 €**
Autofinancement	34,60 %	31 881,48 €
TOTAL	**100 %**	**99 957,72 €**

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : décembre 2025
Date de fin des Travaux : février 2026

Montant des dépenses éligibles au fonds de concours : 26 928,39 € HT

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261116-B26_100B-DE

Le montant du fonds de concours, qui ne peut excéder 50% du reste à charge de la commune, est calculé sur le montant total de l'opération, déduction faites des subventions obtenues pour le financement du projet, et dans la limite du droit de tirage pour la commune de Sainte-Sève (42 265,58 €) défini par la délibération n° D24-158 du Conseil de Communauté du 21 octobre 2024.

Le fonds de concours résultant pour cette opération s'établit à 8 076,24 €.

Montant total restant pour la commune dans le cadre du fonds de concours Modes Actifs après cette opération : 34 189,34 €

Vu l'avis Favorable de la commission Aménagement - Habitat - Mobilités - Mer et Littoral du 20 octobre 2026 ;

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'approuver la demande déposée par la commune de Sainte-Sève,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention financière d'attribution pour ce projet.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ